

La Patrie

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Béarn & Harrison, rue Notre-Dame,
1640 et 1642.

Aujourd'hui maximum..... 50
Même date l'an dernier..... 72
Aujourd'hui minimum..... 34
Même date l'an dernier..... 60

PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES

YINGT-QUATRE HEURES

Toronto, 3. — Beau temps, tempé-
rature plus élevée.
Mercredi, temps beau et plus chaud.

21^e ANNEE — N^o 186 — HUIT PAGES

MONTREAL, MARDI, 3 OCTOBRE 1899

LE NUMERO: UN CENTIN

LE NAUFRAGE DU SCOTSMAN

Liste officielle des morts et des disparus
affichée au bureau de la Cie
Dominion

Les matelots soupçonnés de brigandage traduits en cour de police

Les fonctionnaires de la ligne Dominion ont jusqu'à une heure avancée, ce matin, repassé les noms des passagers du *Scotsman*. A minuit, M. R. Macfarlane, gérant des passagers, a terminé le rapport officiel suivant, donnant la liste des morts et de ceux qui manquent à l'appel.

Première Classe
Mme H. Childs, Londres, Angleterre.
Mme Alfred Robinson, Toronto.
Mlle Robinson, Toronto.
Mlle A. Street, Montréal.

Deuxième Classe
Mme M. Scott.
Mme Frank Watkins.
Mme Dickerson.
Mme Wm. Skelton.
Mlle R. Weavers.
Le jeune enfant de Mme Roberts.

Manquant à l'appel
Ont été vus sur l'île, mais ne sont pas arrivés à Montréal:
Deuxième Classe
Mme M. A. Bate.
M. J. D. Gordon.

Entrepreneur
M. M. Joye.
Mme M. Matherson.

On pense que M. Gordon était à bord du *Montfort*, et qu'il aurait omis de donner son nom parmi les passagers de ce paquebot.

On n'a pas vu Mme Bates, de la Pointe St-Charles, n'ait pénétré sur l'île. Mme Bates était âgée de 68 ans, et a trois filles et un fils vivant à Montréal.

La ligne Dominion a reçu des informations de St-Jean, Terre-Neuve, annonçant que tout le bagage du *Scotsman* est en sûreté.

En cour de police
Les matelots du steamer naufragé

LES COURSES INTERNATIONALES

Entre les yachts *Shamrock* et *Columbia*

COMMENCENT AUJOURD'HUI

New-York sera de nouveau envahie par des flots de visiteurs

La première de la série de grandes courses internationales entre les yachts *Columbia* et *Shamrock*, a lieu aujourd'hui, sur l'Atlantique, au large de Sandy Hook, près de New-York.

Ces courses sont pour la possession de la coupe America, une trophée relativement de peu de valeur, qui fut donnée par la reine Victoria, il y a à peu près cinquante ans, et amenée aux Etats-Unis par le yacht *America*.

Plusieurs courses ont eu lieu pour la coupe depuis ce temps, et chaque fois les Américains l'ont emporté.

Il y a environ quinze ans, pour ne parler que des courses les plus récentes, le *Puritan* battit le *Genesta*. Les courses suivantes furent entre le *Mayflower* et le *Galata*, et ce dernier fut défait.

Le *Volunteer* triompha ensuite du *Thistle*, puis il s'écoula un espace de six ans avant que les Européens ne reviennent à la charge.

On a encore frais dans la mémoire les deux échecs subis par Lord Dunsany avec ses *Valkyrie*. Le *Vigilant* battit le premier en 1895 et le *Defender* l'emporta sur le second en 1896.

Cette année, le défi est lancé par sir Thomas Lipton, un millionnaire irlandais et nous ne croyons pas mentir en disant que son yacht, le *"Shamrock"*, inspire plus de crainte aux Américains qu'aucun de ses prédécesseurs.

Le *Columbia*, qui a pour mission de défendre la coupe, cette année, est la possession d'un syndicat de trois membres du New-York Yacht Club, MM. C. Oliver Iselin, J. Pierpont Morgan et W. K. Vanderbilt. Les deux premiers ont cependant été les seuls à s'occuper activement de l'affaire.

Les courses auront lieu aujourd'hui, jeudi et samedi. Il faut pour être vainqueur que l'un des yachts batte son adversaire trois fois. Si deux courses supplémentaires sont nécessaires, elles auront lieu mardi et jeudi de la semaine prochaine.

Les grandes courses attirent beaucoup de monde à New-York. Toutes les embarcations disponibles seront employées à transporter des spectateurs aux abords du parcours. On paie des prix fabuleux pour des billets. La population de New-York est à peine rassée de la fureur qui l'a prise, à l'arrivée de Dewey, qu'elle a une nouvelle attaque de folie au sujet des grandes courses de yachts.

Plus de mille personnes sont parties de Montréal hier, pour New-York.

A partir de 6.30 heures hier soir, jusqu'à 7 heures, ce n'a été qu'une procession interrompue de voyageurs à la gare Bonaventure.

On a été obligé d'ajouter six chars "Wagner" au convoi du Delaware & Hudson. Il est parti aussi un grand nombre de sportsmen par le Vermont Central.

Dans la gare Windsor, un fort contingent se pressait aussi: le New-York Central et le Pacifique Canadien ont fait de belles recettes.

M. A. L. Hébert, agent voyageur des passagers sur la division de l'Adirondack, accompagnait les visiteurs, sur le New-York Central.

Le gouverneur général du Canada et Lady Minto sont rendus à New-York où ils sont les hôtes du gouverneur Roosevelt.

Leurs excellences assisteront aux courses à bord du yacht à vapeur "Nourmahal" à M. John Jacob Astor.

New-York, 3. — Les deux yachts de course, le *Shamrock* et le *Columbia*, ont été mesurés hier, et à la surprise générale, le *Columbia* s'est trouvé de deux pieds plus long que celui d'aujourd'hui, ce qui le forcera de concéder à celui-ci 13 secondes.

La longueur du nouveau yacht, à la surface de l'eau est de 87.69 et 89.66 pieds.

BANQUET A M. BLAIR

Par la ville de Moncton, N.B.

Plus de deux mille personnes écoutent les orateurs

Moncton, N.B., 3. — Le conseil de ville, hier soir, donnait un banquet à l'hon. M. A. G. Blair, ministre des chemins de fer et canaux. La démonstration a été des mieux réussies; plus de 200 convives se pressaient autour des tables du festin. Le maire de la ville occupait la fauteuil présidentiel.

A sa droite, on remarquait le ministre George Robertson, M.P.P., le sénateur Emerson, premier ministre du Nouveau-Brunswick; C. Tucker, M.P.P.; D. Pottinger et le docteur Lewis, M.P.P. A sa gauche, étaient l'hon. W. F. Fielding, ministre des finances, l'hon. M. Farquharson, premier ministre de l'île du Prince-Edouard; George Robertson, M.P.P., le sénateur McSweeney et Joshua Peters.

Un grand nombre de conservateurs étaient présents. Après que les convives eurent fait honneur au menu, un grand nombre de dames et de messieurs firent leur apparition dans la salle. Plus de 2,000 personnes ont entendu proposer les santes de la lieue du gouverneur-général et du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Ensuite, le maire qui présidait, lut une adresse à l'hon. M. Blair, lui souhaitant la bienvenue aux nombreux citoyens de Moncton, et le félicitant de la direction habile donnée à l'intercolonial, et de l'ambition de tout ce qui touche aux intérêts des voies ferrées du Canada.

En réponse à sa sante et à l'adresse, M. Blair fit un éloquent discours. Il fit allusion aux débats occasionnés par le prolongement de l'intercolonial à Montréal. Cette mesure, dit-il, était dans l'intérêt du chemin lui-même, dans l'intérêt des Provinces Maritimes et de tout le Canada. Elle a augmenté le trafic de l'intercolonial de plus de deux millions.

Quant aux moyens de transport, c'est une aspiration nationale bien justifiée que le désir de transporter les produits de l'Ouest par une route passant exclusivement en territoire canadien. Cette route a aussi une importance majeure au point de vue de l'indépendance du pays.

Le gouvernement ayant mis l'intercolonial au niveau des autres voies ferrées, devait s'efforcer de prouver que les produits de l'Ouest pouvaient être transportés aux ports des Provinces Maritimes par le chemin de fer de l'Etat.

Le gouvernement ne veut pas admettre que cela est une impossibilité d'avoir fait un essai loyal. Dans un avenir prochain, du moins il en a l'espoir, les produits toujours plus nombreux de l'Ouest suffiront à alimenter tous les chemins, le Pacifique Canadien aussi bien que l'intercolonial. Mais le gouvernement doit avant tout sauvegarder les intérêts de l'intercolonial.

L'hon. M. Fielding fit quelques remarques brèves mais éloquentes en répondant à la sante du Parlement du Canada. Il déclara que notre Parlement peut avantageusement soutenir la comparaison avec celui de tout autre pays de l'univers.

M. Tucker, M.P.P., le sénateur McSweeney, le Dr Lewis et M. H. J. Logan, M.P.P., ont aussi fait de jolis discours. MM. Emerson et Farquharson répondirent au toast porté aux Provinces Maritimes.

Il était plus de minuit quand les convives se séparèrent.

CŒUR DE CAFE
Plusieurs personnes pensent avoir la maladie de cœur

Mon mari et moi, avions l'habitude de boire du café Mocha et Java, de quarante cents la livre. Nous le faisons fort et nous en prenons toujours au déjeuner, quelquefois dans les temps froids, nous en prenons au lunch et au dîner. Tous deux nous sommes atteints d'une espèce de maladie de cœur. Nous nous sommes plaints que son cœur ne battait pas avec régularité et qu'il ne pouvait pas dormir après avoir pris du café à son dîner, à six heures. Je sentais des douleurs au cœur et des sensations très singulières d'étouffement, fréquemment, accompagnées de maux de tête.

Mon médecin nous défendit l'usage du café et nous prescrivit le Postum Food Coffee, ce qui eut pour résultat de nous rétablir, mon mari et moi, en parfaite santé, et nous avons le cœur en bon ordre maintenant.

Je me suis tellement perfectionnée dans la préparation du Postum que mon mari ne peut dire soit par la cuisine ou le goût, s'il boit du café ou du Postum. Nous buvons du Postum deux ou trois fois par jour et nous l'aimons toujours autant.

Bien des gens préparent le Postum sans aucun soin, c'est-à-dire qu'ils en jettent un peu dans la cafetière et le laissent bouillir un peu, puis le servent, mais cela fait le breuvage le plus laid. Au contraire, quand on emploie quatre poignées de café à la fois par chopine d'eau, et qu'on le laisse le Postum bouillir quinze bonnes minutes après qu'il a commencé à bouillir (non pas après l'avoir mis sur le poêle, mais après la véritable ébullition a commencé), on obtient un breuvage qui en vaut la peine.

Je ne suis pas opposé à ce que vous mentionnez mon nom.

Mme J. W. Courtwright, 500 Troisième rue, St. Minneapolis, Minn.

Le Postum est en vente chez tous les bons épiceries.

ENCORE UN ALAMBIC SAISI

L'officier du revenu Cinq-Mars a opéré une nouvelle saisie d'alambic, vers 10 heures, hier soir, à Hochelaga.

LA GUERRE SERAIT DECLAREE

Selon une dépêche de Londres qui demande confirmation

On s'attend à une attaque des Boers aujourd'hui

New-York, 3. — Il est rumeur ici qu'une importante compagnie d'assurances maritimes a reçu de Londres un câblégramme annonçant que la guerre est déclarée.

On dit aussi que le gouvernement anglais a frété de 20 à 30 steamers qui serviront comme transports. Le gouvernement aurait pris ainsi tous les navires de la ligne Cunard de Boston.

Londres, 3. — Toutes les dépêches du Sud-Africain disent qu'il règne là-bas une agitation intense et qu'une attaque générale est imminente; mais, en réalité, il y a peu de changement dans la situation. L'Angleterre ne sera peut-être pas prête à agir avant des semaines, mais on croit que les troupes anglaises, qui sont sur les lieux sont suffisantes pour protéger le territoire britannique.

Le gouvernement ne se hâte certainement pas d'envoyer un ultimatum, et le cabinet donne au Transvaal toute la latitude désirable pour accepter ses dernières propositions.

Londres, 3. — Une dépêche de Durban, Natal, annonce que l'on s'attend à une attaque des Boers aujourd'hui. Il circule des bruits très alarmants sur leurs intentions.

Londres, 3. — M. Montague White, consul général de la République du Sud-Africain, à Londres, dit qu'il a télégraphié hier au président Kruger, pour lui recommander d'adresser personnellement à Lord Salisbury un appel dans lequel il démontrerait l'innocuité de la guerre et proposerait une base de négociations nouvelles. Il ajoute qu'il s'attend à apprendre, d'un moment à l'autre, que le gouvernement du Transvaal a envoyé à la Grande-Bretagne un ultimatum déclarant que l'envoi des troupes est un casus belli.

M. White a reçu la visite de l'un des capitalistes les plus importants du Rand qui lui a assuré que lord Salisbury a décidé qu'il n'y aurait pas de guerre.

Les dépêches de Newcastle, Natal, disent que toute communication télégraphique est interrompue au-delà de Charleston.

LA MORT DE PAGEAU

Ce qu'en dit le Dr Fafard chargé d'analyser les vis-à-vis de la victime

Rien ne démontre encore qu'il y a eu empoisonnement

Un représentant de la "Patrie" a rencontré ce matin M. le Dr N. Fafard, professeur de chimie à l'Université Laval, qui est en ce moment occupé à faire l'analyse des entrailles du nommé Pageau, de Ste-Thérèse, décédé dernièrement dans des circonstances qui font croire à un empoisonnement.

Le distingué analyste a expliqué qu'il avait reçu du coroner Michaud avant-hier les viscères du défunt avec instruction d'en faire l'examen. Il dit que cela arrive très souvent. Plusieurs coroners de la province de Québec se voient, en quelque sorte, forcés très souvent à la suite de sollicitations de parents et d'amis à faire des autopsies. Les trois quarts du temps il n'en résulte rien d'important. Il se pourrait que dans l'empoisonnement, le Dr Fafard recevait instruction de faire l'autopsie d'un individu nommé Dufour, qui, avant sa mort, avait déclaré très solennellement qu'il avait été empoisonné. Le résultat de l'analyse démontra le contraire.

Avant sa mort, cependant, il avait donné tous les signes d'empoisonnement. Il se trouvait sur son lit, sous l'empire des plus vives douleurs qui ressemblaient en tous points aux symptômes ordinaires dans pareils cas. Le coroner a convoqué son jury pour jeudi prochain, mais le Dr Fafard dit qu'il ne pourra pas compléter son analyse avant samedi soir ou dimanche prochain.

Bataille d'Ames
La fête du Trés-St-Rosaire

Dimanche, la fête du Trés-St-Rosaire a été célébrée avec beaucoup d'éclat à Verdon. Sur l'invitation de M. Gustave McDougall, un chœur de chant de Montréal, sous la direction de M. J. N. Charbonneau, maître de chapelle, a donné une belle messe en musique. M. Hatto, ancien maître de chapelle de Notre-Dame, touchait l'orgue.

À l'effort, M. Charbonneau a chanté avec beaucoup d'âme l'Ave Maria de Gounod.

Parmi les chanteuses nous avons remarqué MM. Charbonneau, Delorme, de la maison Laporte et Martin, les élèves des Frères des écoles chrétiennes de la Pointe St-Charles, accompagnés de leurs professeurs, et plusieurs autres personnes.

La collecte qui a été faite par M. et Mme McDougall a été très-fructueuse.

M. le curé a annoncé que les exercices du mois du Rosaire auraient lieu chaque soir à 7 1/2 heures.

EMPLOYE INFIDELE

M. James Robertson, manufacturier de chaussures, 184 rue McGill, a fait surveiller dernièrement un de ses employés par le détective Lamouche. Depuis longtemps il le soupçonnait de détournements et il a acquis, dans la suite, la certitude que son employé le volait, mais il n'a pas voulu pousser plus loin l'affaire. Il espère que la leçon qu'il lui a donnée lui servira et qu'il s'amendra.

Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.

Nous apprenons la mort de Madame Louis Taché, veuve de feu Louis Taché, en son vivant notaire et shérif de St-Hyacinthe, survenue à St-Hyacinthe, ce matin.

Madame Taché était la sœur de M. Georges Baudet, du Coteau du Lac, et de feu Madame John L. Cassidy, de Montréal.

Ses enfants sont: J. de La Broquerie Taché, notaire, de St-Hyacinthe; Louis H. Taché, avocat, de Montréal; Jean Taché, banquier, de Montréal; et Henri Taché, cultivateur, de St-Hyacinthe. Madame Arthur Clément, de St-Hyacinthe, et Madame J. O. G. Mignault, de Montréal.

FEU DAME L. TACHE

Nous apprenons la mort de Madame Louis Taché, veuve de feu Louis Taché, en son vivant notaire et shérif de St-Hyacinthe, survenue à St-Hyacinthe, ce matin.

Madame Taché était la sœur de M. Georges Baudet, du Coteau du Lac, et de feu Madame John L. Cassidy, de Montréal.

Ses enfants sont: J. de La Broquerie Taché, notaire, de St-Hyacinthe; Louis H. Taché, avocat, de Montréal; Jean Taché, banquier, de Montréal; et Henri Taché, cultivateur, de St-Hyacinthe. Madame Arthur Clément, de St-Hyacinthe, et Madame J. O. G. Mignault, de Montréal.

PERDU DANS LES BOIS

Un vieillard de Rigaud trouvé mourant après de longues recherches

PERDU DANS LES BOIS

Un vieillard de Rigaud trouvé mourant après de longues recherches

On rapporte qu'un pénible accident est arrivé dans l'après-midi de dimanche à lundi matin dans le rang de la Baie de Rigaud. M. David Séguin, âgé de 89 ans parti de son domicile, vers 3 heures de l'après-midi pour faire une visite de sa terre et comme il retardait à rentrer au logis le soir, on commença à avoir des inquiétudes sur son compte. Aussitôt l'alarme fut donnée dans tout le rang et l'on organisa une battue générale dans les bois, mais on chercha inutilement le vieillard durant toute la nuit. Ce ne fut qu'hier matin vers neuf heures qu'on le découvrit dans un savane, situé sur la rive de la rivière Ottawa. Il était sans connaissance et avait les pieds dans l'eau.

M. Séguin s'est sans doute égaré et surpris par les ténèbres il a marché à l'aventure, jusqu'à ce qu'enfin épuisé de fatigues il a dû tomber épuisé à cet endroit.

Vu l'âge avancé de M. David Séguin, on craint qu'il ne puisse se rétablir.

ENQUETES CIVIQUES

Visite officielle du département de l'Aqueduc

La Commission des Parcs et Traverses est convoquée pour vendredi après-midi, à 2 heures. L'enquête McGill sera continuée.

À 4 heures, jeudi après-midi, la Commission du feu et de l'éclairage s'assemblera pour recevoir les soumissions d'une certaine quantité d'uniformes.

À 10 heures, l'échevin Ames, proposera une motion pour qu'une enquête complète soit faite sur l'administration du département de police. Si quelque difficulté est soulevée à la séance, c'est l'intention de l'échevin Ames de proposer que rapport soit fait au conseil, demandant la nomination d'un comité d'enquête spécial. Au cas où cette motion serait rejetée, l'échevin Ames en ferait la proposition directe au conseil.

En même temps, l'échevin Ames proposera demain, que chaque constable reçoive une copie de l'opinion de l'avocat de la ville dans laquelle il est dit que le serment qu'ils ont prêté devant le recorder est nul.

La Commission de l'Aqueduc est allée cet après-midi visiter officiellement les boutiques du Département, les éboueurs, les bâtisseurs ou machines, les usines, les cours et magasins, etc.

ELLE SUBIT L'EXEMPLE DE SA SŒUR

"J'étais aussi faible et aussi dyspeptique que ma sœur, Madame Poirault", dit, l'autre jour, Madeleine Desjardins, de St-Hyacinthe. Mais aussitôt qu'elle fut à St-Michel, j'ai suivi son exemple et fus complètement guérie après en avoir pris quelques bouteilles sagement. C'est un vin agréable à boire, qui excite l'appétit, aide beaucoup la digestion et qui se vend à un prix très minime. Il n'y a pas de débilité, pas d'anémie, pas de faiblesse et pas de dyspepsie, qui puissent résister aux propriétés stimulantes et tonifiantes du vin St-Michel. C'est un fait reconnu par toutes les sommités médicales.

COLONIE FRANCAISE

Les funérailles de M. Maurice Frey, auront lieu demain matin à 7.30 à l'église du Saint-Sacrement. Toute la colonie française est invitée.

UN ROMAN

Une canadienne séparée de sa mère depuis 41 ans

Retrouve deux sœurs et trois frères

Se croise-t-on au monde et apprend-on d'une manière inattendue, à l'âge de 45 ans, qu'on a des frères et des sœurs auxquels on vous connaît, de vous retrouver et de jouer avec vous des douces heures de la vie de famille, est une nouvelle pitié humaine et qu'on ne rencontre plus guère de nos jours que dans les romans à quelques exceptions près, par exemple, la suivante.

Emilie Côté fut séparée de sa mère à l'âge de 4 ans. Elle habitait alors la ville de New-York, et de ses oncles, Macdonald, l'adopta. Celui-ci était cultivateur dans la banlieue de la métropole américaine et les années s'écoulant, on n'entendit plus parler de lui. La jeune Emilie grandit et fut assez heureuse de trouver un second protecteur dans la personne d'un M. Zolique Dépatie, un Canadien du Canada qui la rencontra par hasard aux Etats-Unis, et qui se destinait à la sienne. M. Dépatie résidait à St-Zotique et était photographe de son métier. Il vint ensuite s'établir à Montréal. De ce mariage naquirent sept enfants, dont trois vivent encore: Albina, Sigefroy et Joseph.

La mort vint frapper M. Dépatie et la veuve se remaria à M. Joseph Bélair, à l'emploi de la raffinerie de sucre de Maisonneuve. A cette époque et aujourd'hui employé à la manufacture de coton de Cornwall, Côté là que Mme Bélair, grâce à certaines relations qu'elle eut durant son séjour à Montréal, apprit la semaine dernière qu'elle avait deux sœurs et trois frères qui brûlaient du désir de la voir.

Cette nouvelle fut annoncée à Mme Bélair par Mme Nadeau, domiciliée au chemin Papineau, à Montréal, et le jour de son mariage, M. Gaspard Côté, de Burlington, et Mlle Marie Côté, sa sœur, de Essex Junction, Vt., allèrent pour la première fois rencontrer à Cornwall celle dont auparavant ils n'avaient jamais soupçonné l'existence. Mme Bélair a deux autres frères et une sœur qu'elle ne connaît pas encore.

POUR FAUX
Wilfred Baril, accusé de faux, a été condamné à subir son procès en cour du Banc de la Reine.

LA PATRIE

MONTREAL, 3 OCT. 1899

LA ROUTE DU ST-LAURENT

Le "Star" veut l'outillage du fleuve St-Laurent.

Il demande au gouvernement de dépenser tout ce qui est nécessaire pour arriver à donner à cette grande voie commerciale toute la sécurité possible.

Le "Star" est le journal qui, dans la dernière année, dans les derniers mois surtout, a fait le plus de tapage, parce que Sir Wilfrid Laurier et ses collègues ont adopté et mis à exécution une politique de progrès et de développement de nos communications par eau et par chemin de fer.

Nous mettons au défi cet organe du torse et tous ceux de son école de nous dire quelle est la dépense publique entreprise par le gouvernement qui ne soit pas digne d'approbation.

Les alliés du "Star", dans l'Ontario, le "Mail & Empire", le "Hamilton Spectator", n'ont pas assez d'invectives à l'adresse de M. Tarte parce qu'ils disent, ils le disent trop d'argent dans la route St-Laurent, dans le port de Montréal.

Le "Star", lui, trouve à certaines heures — comme celle-ci — que le cabinet fédéral ne dépense pas assez.

Le cabinet Laurier a droit son chemin et fera son devoir — tout son devoir, sans se laisser distraire par les braileries de gens qui, n'ayant aucune politique, n'ont plus d'autre ressource que de critiquer à tort et à travers.

Il n'y a aucun doute qu'il y aurait dû y avoir depuis longtemps un phare à l'endroit de Belle-Ile où le "Scotsman" s'est échoué. Ceci ne justifie point les officiers de ce navire de n'en avoir pas arrêté la marche, quand ils ne savaient pas où ils étaient, quand, paraît-il, ils n'avaient pu faire d'observations depuis trois jours.

Pourquoi les gouvernements conservateurs qui se sont succédé au pouvoir depuis la Confédération, ont-ils laissé la route du St-Laurent dans les conditions où le gouvernement actuel l'a trouvée? Nos amis ne peuvent être sujets à blâmer parce que, en trois ans, ils n'ont pas réparé les erreurs et les négligences d'un quart de siècle.

Nos adversaires n'ont négligé aucun effort pour retarder le progrès, depuis qu'ils ont été précipités du pouvoir.

Ils se sont servis du Sénat pour empêcher la construction d'un chemin de fer au Yukon, faisant par là subir au Canada des pertes pour ainsi dire irréparables.

M. Tarte, comme c'était son devoir de ministre des Travaux Publics, a étudié avec un soin spécial et persévérant la question de l'outillage de nos routes fluviales, de nos havres, de nos ports de mer, de nos communications télégraphiques.

Il n'a recueilli, de la part de l'opposition, que des injures à jet continu.

Le "Star", à cette fois, raison, quand il déclare qu'il n'y a pas une minute à perdre.

Mais, pour construire des phares, des lignes télégraphiques, pour creuser des rivières, pour outiller nos ports de mer, il faut de l'argent.

Par exemple, l'argent ainsi employé rapporte cent pour cent de bénéfices à toutes les classes de la société, aux industriels, aux marchands, aux cultivateurs surtout, car cette dépense permet le transport, dans d'excellentes conditions et à des tarifs réduits, des produits de leur labour sur les marchés de l'Europe.

UNE MESURE DE SOULAGEMENT

Le "Mail & Empire" d'hier tournait de nouveaux sous-batteries contre le chemin de fer de la Passe aux Corbeaux.

Notre confrère ne voit qu'extravagance et gaspillage dans la participation du gouvernement Laurier à cette importante entreprise, ignorant qu'il feignait d'ignorer que ce chemin de fer ouvre des communications à une région minière d'une immense richesse et apporte aux populations de l'Ouest un soulagement considérable sous forme d'abaissement dans les tarifs du C. P. R.

Les tarifs nouveaux, on le sait, sont en vigueur depuis le 1er septembre dernier et comportent une réduction de trois sous par cent livres. Cela représente un gain d'environ un million de piastres aux cultivateurs seulement sur l'exportation du grain, pour cette année. D'autre part, les effets et marchandises venant de l'Est sont transportés maintenant par le C. P. R. d'après un tarif bien moins élevé; les principales réductions sont de 33 1/2 pour cent pour les fruits; 20 p. c. pour le pétrole; 10 p. c. pour les instruments aratoires; 10 p. c. pour les huiles et peintures; 10 p. c. pour les articles de ménage; 10 p. c. pour le fil d'engobage et de clôture, etc.

Cela ne suffit-il pas pour démontrer que l'arrangement du chemin de la Passe aux Corbeaux est d'un avantage extraordinaire à la population agricole de l'Ouest?

Si le gouvernement Laurier n'avait pas donné \$3,600,000 de subsides, nous n'aurions pas le chemin de la Passe aux Corbeaux, le développement des régions minières de la Colombie Anglaise serait retardé et les paysans et commerçants de l'Ouest seraient encore à la merci des lourds tarifs du C. P. R.

La construction de ce chemin de fer a tellement d'importance, par les con-

ditions contingentes que le C. P. R. a dû accepter, que les sommes économisées en deux ou trois années par l'abaissement des tarifs de transport représenteront au moins le montant des subsides octroyés par le gouvernement d'Ottawa.

Calculer maintenant ce que représenterait l'augmentation des affaires et le développement de Kootenay provoqué par la construction de ce chemin de fer.

L'OPINION DU PAPE SUR LA QUESTION DU LATIN

La récente Encyclique au clergé de France contient un passage d'une particulière actualité. Le Pape y apporte sa contribution à l'enquête sur l'enseignement secondaire dans notre vieille mère-patrie. Il exprime son avis motivé sur l'instruction qu'il convient de donner à la jeunesse française. Et il ne s'agit pas seulement, comme on pourrait le croire, de la formation des aspirants au sacerdoce, le Saint-Père a pris soin d'indiquer que ses paroles s'appliquent aux "collèges libres", aussi bien qu'aux petits séminaires.

Le Pape insiste sur la nécessité de sauvegarder, dans les maisons d'éducation ecclésiastiques, l'enseignement classique dans toute son intégrité. Il ne faut pas, dit-il, suivre les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat qui réduisent progressivement l'étude de la langue latine et suppriment les exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges. Il réproche toutes ces "innovations", inspirées par des préoccupations utilitaires.

Il est difficile, d'après le "Journal des Débats", de condamner plus catégoriquement l'œuvre accomplie depuis vingt ans en France. Le Pape n'hésite pas à réclamer le retour aux discours et aux vers latins, qu'il n'a jamais, pour sa part, cessé de cultiver. Il se prononce pour "les méthodes traditionnelles des siècles passés", dont son expérience personnelle a prouvé l'efficacité.

Tout en mettant au premier plan de ses préoccupations l'étude du latin, il insiste peu sur le grec, — le Pape ne se refuse pas à faire une place accessoire à d'autres matières d'un intérêt plus pratique et d'une application plus immédiate. Il ne dit rien des langues vivantes, sans doute parce que le latin est pour lui une langue vivante et qu'il en joue encore le rôle dans tous les actes officiels de l'Eglise catholique, mais il reconnaît qu'il est impossible, "à notre époque", de demeurer étranger aux éléments des sciences physiques et naturelles.

Le "Journal des Débats" refuse en termes respectueux et à mots couverts d'accepter le programme d'enseignement du Saint-Père, car il veut que la masse des jeunes gens qui sortent des lycées et collèges — même libres, — soit pourvue, pour la concurrence entre nations comme entre individus, "d'armes plus récentes et plus perfectionnées".

Cette Encyclique va provoquer des débats considérables dans la presse française.

Les produits agricoles se vendent bien mieux sous le régime Laurier que sous l'ancien régime des Tupper.

L'hon. M. Greenway a déclaré hier qu'il n'y aurait pas d'élections générales au Manitoba, avant le printemps prochain.

Une dépêche d'Ottawa au "Globe" dit que M. W. Gibson, député de Lincoln, Ont., succéderait probablement à l'hon. M. Sutherland comme "whip" du parti libéral.

L'hon. M. Mills, ministre de la justice, est arrivé hier à Vancouver. Au cours de son voyage de retour, il adressera la parole à Regina, Portage la Prairie, Winnipeg et Port Arthur.

Les torpilles ont beau crier comme des damnés contre Sir Wilfrid Laurier et contre la politique de son gouvernement, les affaires n'en marchent pas moins merveilleusement sous le régime libéral.

Pour avoir plus de taxes, l'ancien gouvernement conservateur a augmenté de un à deux sous l'affranchissement des lettres dans la ville de Montréal.

Pour diminuer les impôts et soulager le peuple, le gouvernement Laurier a réduit de trois à deux sous l'affranchissement des lettres à destination de l'importation quelle partie du Canada et des Etats-Unis.

Durant le dernier exercice, le ministre des Chemins de Fer, M. Blair, a su faire rapporter au chemin de l'intercolonial l'excédent le plus considérable dans les annales de cette voie ferrée. Ce surplus s'élève à \$62,645.00.

Jusqu'alors, depuis 1878, il n'y avait eu que six surplus, savoir :

1881 \$ 1,257
1882 19,724
1883 11,558
1893 37,097
1894 21,160
1895 28,252

Tous ces surplus additionnels ensemble forment un total de \$119,567, tandis que le surplus de l'exercice dernier, sous M. Blair, s'est élevé à lui seul à \$62,645, beaucoup plus que la moitié du surplus total des six années mentionnées plus haut.

LA LIGNE FRANCO-CANADIENNE

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. A. Poirion vient de rentrer de France après avoir pris les arrangements nécessaires pour l'organisation définitive de la ligne franco-canadienne tant souhaitée.

Les circonstances avaient semblé vouloir mal servir M. A. Poirion, et les intérêts franco-canadiens, au cours de son voyage; car, à son arrivée, il trouvait la place de Bordeaux encore démolie par un krach récent, et, pendant son séjour, y parvenait la nouvelle des difficultés de même ordre survenues sur notre place.

Malgré le retard qui ne pouvait manquer de découler de cette double situation et les modifications qu'elle pouvait apporter à l'organisation primitivement projetée, M. A. Poirion n'en a pas moins poursuivi résolument sa tâche. Nos lecteurs se rappelleront, d'ailleurs, qu'en son absence nous avons pu placer sous leurs yeux les comptes rendus sommaires que donnait le Bulletin de la Chambre de Commerce de Bordeaux de l'exposé qu'il avait fait devant cette compagnie réunie.

Il nous revient de France avec une organisation complète à laquelle manquaient seulement la ratification des souscripteurs d'actions canadiens dont rien ne permet plus de douter après la réunion qui a eu lieu vendredi dernier, à laquelle M. A. Poirion a fait un rapport, verbal jugé entièrement satisfaisant par les personnalités présentes et soumis les statuts de la compagnie franco-canadienne de navigation à vapeur.

Le complément de capital nécessaire à l'établissement de la ligne a été entièrement souscrit en France au cours du voyage de M. A. Poirion, et grâce à ses efforts et à ceux de ses amis, par des personnalités des plus éminentes des places de Paris, Bordeaux et le Havre, parmi lesquelles nous relevons notamment les noms des Pré-

L'importance des Allemands dans l'Ouest américain :

Population Electeurs.	
Ohio	650,000 162,500
Indiana	223,000 56,000
Illinois	865,000 216,000
Wisconsin	700,000 142,000
Michigan	390,000 78,000
Iowa	330,000 67,500
Minnesota	312,000 62,000

Depuis six mois, l'Angleterre assiste à une tentative dont les résultats peuvent être très considérables, c'est-à-dire à la création d'un collège ouvrier pour l'éducation sociale des fils de la démocratie.

Il ne s'agit pas d'enlever les artisans au labour manuel et de leur ouvrir des professions libérales, au risque de leur créer souvent de grandes difficultés pour gagner leur vie. La pensée qui a présidé à l'installation de ce nouvel établissement scolaire est autre. On cherche à élever le niveau intellectuel et scientifique des ouvriers.

Devant l'éternelle et immuable justice, quiconque fait bien sa besogne a droit au même respect. Dans une machine, une grande roue ne vaut pas plus qu'un petit engrenage. Elle sert à autre chose, voilà tout.

Si on admet cela, qui sera parfaitement un axiome de l'avenir, il y a un avantage indéfini à fournir aux ouvriers le moyen d'étudier les grands problèmes de l'économie politique, afin qu'ils apportent un esprit plus éclairé, plus dénué de passions aveugles, dans les rapports si difficiles que l'industrie et le commerce imposent aux hommes.

Celui qui, en 1860, aurait voulu classer les grands ports de l'Europe continentaux par ordre d'importance, c'est-à-dire d'après le chiffre des arrivages, serait mis en tête de la liste le port de Marseille, avec un arrivage de 1,060,003 tonnes, puis seraient venus successivement Le Havre (1,042,336 tonnes), Hambourg (948,154), Gènes (773,858), Trieste (717,296), Rotterdam (592,978), Brême (568,316). Enfin, le port d'Anvers se serait présenté le huitième avec son tonnage d'arrivages de 546,444.

Trente ans après, la liste des ports européens du continent est bouleversée. La France n'occupe plus le rang enviable qu'elle occupait en 1860, où sa prépondérance était d'autant assurée. Marseille et Le Havre ont disparu des premières places dévolues par l'évolution économique à Hambourg (5,292,825 tonnes) et à Anvers (4,506,277). De nos jours, la tête de liste ne s'est pas modifiée. Le grand port allemand, avec son énorme arrivage de 6,708,070 tonnes, semble défier toute concurrence et décourager à jamais ses rivaux si l'on ne savait que les lois économiques comportent de mystérieux changements et d'effrayants revirements.

Après Hambourg, et pas très loin, Anvers se maintient avec 6,208,215 tonnes. Le troisième rang appartient à Rotterdam, dont la prospérité, tout à fait digne de remarque, se chiffre par 5,109,417 tonnes à l'entrée. Les progrès de Marseille et du Havre, quoique en continuelle croissance, ne témoignent pas d'autant de rapidité; leurs arrivages réunis dépassent à peine Rotterdam, avec leur richesse de 5,901,382 tonnes, parmi lesquelles Marseille compte pour 3,715,751 et Le Havre pour 2,185,631.

sidents et des principaux membres des Chambres de Commerce de Bordeaux et du Havre, ceux de M. Siegfried, sénateur du Havre, ancien ministre du Commerce, de M. Macherey, sénateur de l'Aisne, et grand industriel, etc.

La compagnie franco-canadienne de navigation à vapeur sera donc bien la ligne franco-canadienne souhaitée, cherchée et voulue par les deux pays et leurs chambres de commerce.

La saison s'étant trouvée trop avancée, pour cette année, elle inaugurera dès la réouverture de la navigation, au printemps prochain, un service mensuel régulier, à date fixe, entre Bordeaux, Québec, Montréal et le Havre, escalant au printemps, à l'automne et même à mi-saison, si les importateurs canadiens le désirent, dans le port de Tonny-Charente.

Le port du Havre sera chaque fois touché, au retour, et les navires après avoir déchargé tout ou partie de leurs cargaisons de retour, chargés les produits de l'ouest, du Nord, de l'Est, de Paris et d'une partie du centre de la France, destinés au Canada, se rendront à Bordeaux pour y compléter leurs déchargements et chargements et en repartir pour Montréal à date toujours fixe.

La compagnie est assurée de trouver parmi ses souscripteurs mêmes les plus précieux éléments du développement rapide de l'exportation canadienne sur France, en même temps que les ressources financières qui deviendront ultérieurement nécessaires pour son extension.

De leur côté, nos exportateurs canadiens vont certainement mettre à profit les quelques mois d'hiver qui vont s'écouler pour s'assurer d'avance les nouveaux débouchés sur France que la compagnie franco-canadienne de navigation à vapeur va leur permettre de se procurer, dès le printemps prochain, et au sujet desquels M. A. Poirion s'est dit en mesure de prendre sans tarder les engagements de fret nécessaires.

Un abonné de Saint-Hyacinthe nous demande quelle est depuis le décret de grâce, la situation juridique de Dreyfus.

Dreyfus a été condamné par le conseil de guerre de Rennes à dix ans de détention et à la dégradation militaire. Or, la grâce accordée fait remise à Dreyfus "du reste de la peine de dix ans de détention, ainsi que de la dégradation militaire." Devraient donc subsister contre l'ex-prisonnier de l'île du Diable les incapacités attachées à la peine de la détention, c'est-à-dire l'interdiction de séjour et la dégradation civique. Mais le jugement de Rennes n'ayant pas entonné que le conseil de guerre avait délibéré sur la question de l'interdiction de séjour, cette omission profite, naturellement, au condamné.

Alfred Dreyfus reste donc uniquement sous le coup de la dégradation civique.

L'article 34 du code pénal français est ainsi conçu :

"1. Dans la destitution et l'exclusion des condamnés de toutes fonctions, emplois ou offices publics ;
"2. Dans la privation du droit de vote, d'élection, d'éligibilité, et, en général, de tous les droits civiques et politiques, et du droit de porter aucune décoration ;
"3. Dans l'incapacité d'être juré, expert, d'être employé comme témoin dans des actes, et de déposer en justice autrement que pour y donner de simples renseignements ;
"4. Dans l'incapacité de faire partie d'aucun conseil de famille, et d'être tuteur, curateur, subrogé-tuteur ou conseil judiciaire, si ce n'est de ses propres enfants ; et sur l'avis conforme de la famille ;
"5. Dans la privation du droit de port d'armes, du droit de faire partie de la garde nationale, de servir dans les armées françaises, de tenir école, ou d'enseigner ou d'être employé dans aucun établissement d'instruction à titre de professeur, maître ou surveillant."

"La dégradation civique consiste :
"1. Dans la destitution et l'exclusion des condamnés de toutes fonctions, emplois ou offices publics ;
"2. Dans la privation du droit de vote, d'élection, d'éligibilité, et, en général, de tous les droits civiques et politiques, et du droit de porter aucune décoration ;
"3. Dans l'incapacité d'être juré, expert, d'être employé comme témoin dans des actes, et de déposer en justice autrement que pour y donner de simples renseignements ;
"4. Dans l'incapacité de faire partie d'aucun conseil de famille, et d'être tuteur, curateur, subrogé-tuteur ou conseil judiciaire, si ce n'est de ses propres enfants ; et sur l'avis conforme de la famille ;
"5. Dans la privation du droit de port d'armes, du droit de faire partie de la garde nationale, de servir dans les armées françaises, de tenir école, ou d'enseigner ou d'être employé dans aucun établissement d'instruction à titre de professeur, maître ou surveillant."

Marchands-Tailleurs
— ET —
Habits Confectionnés
Cette combinaison se trouve dans notre établissement. Cela veut dire, l'expérience, Stock, Choix, Assortiment, Satisfaction aux clients. Les Hommes, les Garçons, les Enfants trouveront ce qui leur faut chez nous en PARDESSUS, REEFERS, HABITS, PANTALONS.

G. A. LAMONTAGNE & CIE

1536-1538 rue Ste-Catherine

Marchands-Tailleurs

— ET —

Habits Confectionnés

Cette combinaison se trouve dans notre établissement.

Cela veut dire,

Expérience, Stock, Choix, Assortiment, Satisfaction aux clients.

Les Hommes, les Garçons, les Enfants trouveront ce qui leur faut chez nous en PARDESSUS, REEFERS, HABITS, PANTALONS.

G. A. LAMONTAGNE & CIE

1536-1538 rue Ste-Catherine

Marchands-Tailleurs

— ET —

Habits Confectionnés

Cette combinaison se trouve dans notre établissement.

Cela veut dire,

Expérience, Stock, Choix, Assortiment, Satisfaction aux clients.

Les Hommes, les Garçons, les Enfants trouveront ce qui leur faut chez nous en PARDESSUS, REEFERS, HABITS, PANTALONS.

G. A. LAMONTAGNE & CIE

1536-1538 rue Ste-Catherine

L'HON. M. SUTHERLAND

Du "Soleil" :

"M. James Sutherland a été assermenté, samedi, comme membre du gouvernement Laurier sans portefeuille."

C'est une éminence qui nous est particulièrement agréable.

Depuis la mort de sir James Edgar, les libéraux de la province de Québec n'ont pas d'ami plus sympathique que James Sutherland. Ses sympathies pour notre race et notre religion se manifestent de toute façon. C'est l'ami, le camarade, le confident des députés canadiens-français, et cela d'une façon très marquée. Ici même, à Québec, l'honorable M. Sutherland compte bien des amis en dehors de la députation. Il est entre autres l'intime de son honneur le maire Paré, de M. Nolin, député, de M. Gauthier, député du comté de Québec et de plusieurs autres.

Nous félicitons M. Laurier sur son choix judicieux. Il peut être sûr d'une chose, c'est qu'il a fait grand plaisir à ses partisans de la province de Québec.

C'est un homme d'une grande fortune et qui demeure à Woodstock, Ontario.

Voici l'opinion de sir Wilfrid Laurier à son sujet : "Un homme droit et sincère. Nous l'appelons à Ottawa le berger de notre troupeau. Son jugement sain, sa tête toujours froide et son caractère si énergique ont été d'une valeur incalculable dans la promotion des destinées du parti libéral au Canada."

IL N'Y A RIEN COMME LA GEOMETRIE

Détaché d'une chronique de M. J. J. Grignon, dans l'"Avenir du Nord" :

"Etat d'âme ou mentalité, il y en a des cas fort intéressants. N'ai-je pas connu un brave entrepreneur de Saint-Jérôme qui, à l'heure des grandes épreuves, se jetait, non pas à la bonneterie, à l'imitation du chevreuil de mon ami F. X. M. quand il était traqué par une meute, mais à la géométrie ? Et comme il avait raison !"

Dans cette saison de brouillards, où le paysage se meurt et le ciel se cache, où la nature semble maussade, où nous, jeunes gens, nous réconfortons, à l'imitation d'un bon théorème géométrique. Dans ces temps d'effrayants où tant de têtes démentent, rien ne repose, rien ne raffraichit comme de réfléchir dans un coin de pure raison et de s'entretenir un tantinet avec l'éternelle Vérité. Quelle jouissance ! Vous calculez exactement l'angle du nez et du menton de votre femme pendant qu'elle fait, pour vous plaire, les courbes les plus gracieuses et vous percevez peut-être un reflet de l'Infinie Beauté."

UN CAS A KINCARDINE

Herb. Brown, finisseur de la fabrique de meubles Watson & Malcolm, fait une déclaration.

Un autre cas de mal de dos cause par la maladie des rognons. Urine très foncée, un signe certain de la maladie des rognons. Il a été guéri par trois boîtes de Pilules de Dodd pour les rognons.

Kincardine, 2 oct. — Depuis quelques semaines, la température a été froide et humide en cette région, et les victimes de la maladie des rognons ont un temps d'épreuves à traverser. Elles disent qu'aucun organe du corps ne ressent les changements de la température, le froid, l'humidité et le temps car comme les rognons, et qu'aucun organe du corps n'est autant d'influence sur la santé du reste du système.

Ceux qui traversent le mieux cette période de mauvais temps, sont ceux qui font ou ont fait usage des Pilules de Dodd pour les rognons. Ils affirment que, bien qu'ils aient été la proie du rhumatisme et du mal de dos en automne, ils n'ont jamais eu une seule douleur depuis qu'ils ont fait usage des pilules de Dodd pour les rognons, quelle que soit la température. M. Herbert Brown, finisseur de la fabrique de meubles Watson & Malcolm, dit :

"Aux intéressés : Depuis trois mois un très mauvais mal de dos causé par mes rognons, me faisait beaucoup souffrir, et mon urine était très foncée. J'ai pris trois boîtes et la douleur m'a laissé, et mon urine a repris sa couleur naturelle. Je puis dire sans crainte, que les pilules de Dodd pour les rognons, ont été pour moi, le moyen d'atteindre ce but, car je n'ai fait usage d'aucun autre remède. J'espère que ceci tombera sous les yeux de quelque autre malade."

Marchands-Tailleurs

— ET —

Habits Confectionnés

Cette combinaison se trouve dans notre établissement.

Cela veut dire,

Expérience, Stock, Choix, Assortiment, Satisfaction aux clients.

Les Hommes, les Garçons, les Enfants trouveront ce qui leur faut chez nous en PARDESSUS, REEFERS, HABITS, PANTALONS.

G. A. LAMONTAGNE & CIE

1536-1538 rue Ste-Catherine

Marchands-Tailleurs

— ET —

Habits Confectionnés

Cette combinaison se trouve dans notre établissement.

Cela veut dire,

Expérience, Stock, Choix, Assortiment, Satisfaction aux clients.

Les Hommes, les Garçons, les Enfants trouveront ce qui leur faut chez nous en PARDESSUS, REEFERS, HABITS, PANTALONS.

G. A. LAMONTAGNE & CIE

1536-1538 rue Ste-Catherine

Marchands-Tailleurs

DESTINEE CHANGEÉE



La "Chaussure Slater" est étroitement surveillée durant sa fabrication. Chaque chaussure est soumise à un examen soigneux après qu'elle est sortie des mains de chaque ouvrier. Le plus léger défaut dans le cuir ou la main-d'œuvre; un point manquant un écart du contour que seul un expert peut discerner, fait condamner la chaussure qui était partie vers le but de "Slater" comme appartenant à l'armée ordinaire des chaussures sans nom, sans garantie, vendues à n'importe quel prix.

Il y a douze formes de "Chaussure Slater", il y en a de tous cuirs, de toutes couleurs, de toutes largeurs, de toutes longueurs et de tous genres. Chaque paire est cousue à la Trepointe Goodyear. Le nom et le prix sont marqués sur les semelles.

\$3.30 et \$5.00

MAKERS MONTREAL MARQUE DE COMMERCE

A VENDRE DANS DEUX MAGASINS SEULEMENT

Les Magasins de Chaussures Slater,

225 rue St-Jacques (Déménagé porte voisine de) Tel. Main 430

2315 rue Ste-Catherine (Près de la rue Mansfield) Tel. Up. 1309

N'EST-CE PAS GENTIL ?



Quel plaisir qu'un beau tapis pour les pieds et pour les yeux, comme il change l'apparence d'une chambre. Et ce serait une surprise de voir les gens hésiter à faire leurs achats quand nous avons à leur offrir un excellent assortiment à des prix raisonnables. Nous avons un choix infini de tapis de tous genres qui ne peuvent faire autrement que de plaire.

Thomas - Liggett,

1884 rue Notre-Dame,

2446 rue Ste-Catherine,

Montréal.

175 à 179 RUE SPARKS, Ottawa.

C'est le Temps !

Courrier de Québec

MGR FALCONIO FAIT DES VISITES. — TRISTE ACCIDENT DE VOITURE. — CETTE AFFAIRE DE CRIME D'INCENDIE. — LE CADAVRE RE-PECHÉ EN FACE DE PORTNEUF IDENTIFIÉ. — LE "CRESCENT" FAIT UNE COURSE RAPIDE. — L'ELEVATEUR A GRAIN, ETC., ETC.

(De notre correspondant spécial.)

Québec, 2. — Un terrible accident de voiture est survenu hier soir, vers 7 heures, sur la rue St-Vallier, près de la rue du Pont. La voiture d'un canadien resté inconnu — parce qu'il a eu le soin de décamper avec toute la rapidité possible après l'accident — a accroché en passant le coupé d'un cocher de place avec une force telle que le travail a été mis en pièces du coup. Le cheval du cocher de place est devenu de suite absolument incontrôlable et est parti à l'épouvante dans la direction du poste des charretiers de la rue du Pont. A l'angle des deux rues, la voiture est allée donner sur un arbre et a été renversée sur la chaussée.

Le charretier qui la conduisait, un nommé Pierre Touchette, a été lancé violemment sur le sol et est resté comme inanimé. La personne qui conduisait, une vieille femme de 65 ans, du nom de Mahan, qui réside rue du Roy, a été projetée elle aussi à distance.

Qu'on ait accouru auprès des deux infortunés, on a constaté que le cocher avait reçu à la tête, du côté gauche, une blessure qui avait entraîné l'apparence d'être une fracture de la boîte crânienne et qu'il avait eu le bras droit fracturé.

La femme avait eu la paupière de l'œil droit fendue, et elle paraissait affreusement souffrir de blessures internes.

On a immédiatement appelé auprès des blessés prêtre et médecins et les Drs Matte et Gagneau se sont empressés de procéder aux soins. Les soins les plus urgents que requerraient leur pitoyable état.

Pierre Touchette est célibataire âgé de 45 ans et réside chez le propriétaire de la voiture qu'il avait sous sa direction, M. Rochette, de la rue de la Reine.

Le cheval de Touchette n'en est pas resté là après l'accident. Traînant après lui les restes de la voiture qu'il avait mené, il est allé donner contre un autre coupé au poste des charretiers, celui d'un nommé Clavette et l'a considérablement endommagé.

— Son Excellence le délégué apostolique est allé visiter le monastère des Ursulines, hier l'après-midi, en compagnie de Mgr Bégin et de ses deux secrétaires particuliers, les abbés Arsenault et Laflamme, et il s'est ensuite rendu à Spencer Wood pour rendre visite à Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

— L'enquête préliminaire dans l'accusation d'incendie portée par M. Polley, manufacturier de chaussures,

contre son ancien associé M. Scott, est commencée depuis hier matin devant le juge des sessions. On a entendu le député-chef de la brigade du feu, M. Martinette, M. Daddridge, de la compagnie de lumière électrique, et l'accusateur lui-même, M. Polley. L'examen de M. Polley par les avocats de la défense s'est terminé hier l'après-midi.

— C'est bien le cadavre du fils de M. Groux, architecte et entrepreneur de l'église de St-Casimir, que l'on a trouvé flottant dans le fleuve samedi dernier, en face de Portneuf.

Le cadavre a été par le père de la victime, dimanche, et le verdict du jury, l'enquête faite à la morgue hier matin par le député coroner, le Dr Gauthier, a été trouvé noyé.

Un verdict de mort accidentelle a été prononcé hier matin par le jury à l'enquête préliminaire par le coroner Bellet, à l'égard du défunt.

Le défunt, qui a été accidentellement éboulé, la semaine dernière par un jet de vapeur provenant du bouillier du steamer.

— La frégate-amaral Crescent en descendant à Halifax a franchi en 36 heures la distance de 502 milles qui existe entre le bout de l'île et le phare Genes dans le Détroit de Canso.

— L'abbé Gouin, de Batiscan est parti aujourd'hui avec un certain nombre de colons pour le Nord-Ouest. Ils doivent aller examiner le sol dans la région du lac au Canada, et les environs de Battledore.

— La commission du Havre de Québec, grâce à l'entremise de l'hon. R. D. Robit, est sur le point de louer pour cinq ans, dans d'excellentes conditions, l'ascenseur pour le grain de la compagnie du Pacifique Canadien, sur la Jetée Louise.

— On sait que la municipalité de St-Lambert a obtenu dernièrement, en cour Supérieure, l'annulation d'une obligation qui avait été signée sans autorisation spéciale par le maire et le secrétaire-trésorier de la municipalité en faveur du Séminaire de Québec.

Le montant de l'obligation est de plus de \$2,000. Par le jugement rendu par le tribunal de première instance, non seulement le Séminaire de Québec se trouve exposé à perdre le montant prêt, mais il est même condamné aux frais de l'action en annulation du contrat.

— L'argument vient d'être porté en révision, et le jugement de la cour Supérieure est maintenant en la cour de Révision, le Séminaire de Québec paraît être bien décidé à porter la cause jusqu'en cour Supérieure.

LE CLUB LAURIER

M. Jos. Bédard, ancien député, en est élu le président

Election des autres officiers

C'est hier soir qu'ont eu lieu les élections du Club Laurier. A cette occasion, les salles du club avaient été envahies par une foule considérable. Les soldats de la bonne cause sont plus enthousiastes que jamais. Et certes, si demain, sonnaient le clairon d'alarme, les patriotes de la vaillante institution libérale, voleraient au combat avec le même entraînement manifesté en 1896. Le club Laurier depuis sa fondation n'a cessé de marcher de succès en succès et les services qu'il a rendus et qu'il rend chaque jour au parti libéral ne sont plus à compter. Le village St-Jean-Baptiste est justement fier de posséder un aussi beau club et nous voyons avec plaisir que tous les libéraux de l'endroit se donnent la main pour lui assurer la plus brillante destinée.

Les élections d'hier se sont faites à l'unanimité, ce qui est un gage de force véritable et que ne laisse pas de être un consolant présage pour l'avenir.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, les propositions suivantes furent adoptées à l'unanimité.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

Proposé par M. L. Daigneault, secondé par M. L. P. Lafontaine.

« Que des remerciements soient votés au journal "La Patrie" pour avoir si gracieusement mis ses colonnes à la disposition du club pour publication de ses communications d'assemblée, compte rendus, etc.

de Courville, J. O. Lamont et autres. Après l'assemblée, les membres du Club Laurier se sont rendus chez M. Roch Vallières pour lui présenter leurs meilleurs souhaits à l'occasion du 41ème anniversaire de sa naissance.

M. Vallières s'est montré très touché de cette marque de sympathie et d'amitié qu'on lui donnait.

Les membres du club ont passé la plus charmante des soirées sous le toit hospitalier de M. Vallières.

NOTES MARITIMES

Les deux bouées noires à la traversée du Cap Saint, qui étaient nuisibles, ont été changées. La bouée rouge vis-à-vis du Cap Saint, sur la surface de l'eau, a été changée. La bouée noire en avant de la barre à Boulard a été placée.

La bouée rouge en bas de la Pointe à Citrouille a été changée.

La première bouée rouge en arrière du phare No 2 qui était parti a été remplacée par une autre.

NOTES

Le Rosarian est parti samedi après-midi de Londres pour le St-Laurent.

Le Tainui, de Montréal, est arrivé à Inishowen Head à 11.15 a. m., dimanche.

Le Concord de Montréal est passé à Malin Head le 2 courant.

Le Manchester Port de Montréal est arrivé à Manchester, hier.

Le Manchester Trader, de Montréal, est arrivé à Manchester, vendredi.

Le Lord Inchgar, de Montréal, est arrivé à Cardiff le 1er octobre.

PORT DE MONTRÉAL

Arrivés le 2 octobre

Steamer Vancouver, Jones, Liverpool, D. Torrance & Co., cargaison générale.

Steamer Ottoman, Howell, Liverpool, D. Torrance & Co., cargaison générale.

Yacht Dugness, Yates, Québec, Master.

Steamer Sturret Bay, Pallister, Sydney, Kingman & Co., charbon.

Paris en octobre

Steamer City of London, Pouliot, Gaspé, A. Lévesque, cargaison générale.

Steamer Cervona, Stooke, Londres, R. Reford & Co., cargaison générale.

Steamer Turret Bay, Pallister, Sydney, Kingman & Co.

Steamer Turret Bell, Nesbitt, Sydney, Kingman & Co.

Steamer Cap Breton, Reid, Sydney, Kingman & Co.

Steamer Coban, Fraser, St. John's, Kingman & Co., cargaison générale.

Yacht Dugness, Yates, Pittsburgh, Master.

NAVIGES DANS LE PORT

Sophie Rickmers, Strunk, Furness, Withy & Co.

Greelan, Calvert, H. & A. Allan, Montfort, Jones, Elder, Dempster & Co.

Lake Superior, Taylor, D. W. Campbell, Vancouver, Jones, D. Torrance & Co.

Kastalia, Webb, R. Reford & Co., Ottoman, Howell, D. Torrance & Co.

Barque.

Rebecca, Crowell, Dow, Anderson, McKenzie & Co.

LES

Cours d'Art Gratuits

De la "CANADIAN ROYAL ART UNION, Ltd.", recommencent au Mechanics' Institute Building, mercredi, le 4 octobre 1899.

"The Canadian Royal Art Union, Limited", de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui le désirent.

Les leçons comprennent le dessin et la peinture, d'après nature morte, modèles, et pour illustrations de magazines, etc. Ces leçons sont absolument gratuites, et l'on peut en tout temps présenter sa demande d'admission.

238 et 240 rue St-Jacques, MONTREAL

CANADIAN ROYAL ART UNION Limited

PROCHAIN TIRAGE

Mardi, le 24 Octobre

AVIS

Le comité de l'agence Lloyd attire respectueusement l'attention des marchands sur le fait que dans tous les cas où il ont des réclamations pour pertes totales ou partielles en vertu de leurs polices d'assurance, ce serait faciliter un règlement par leurs assureurs que d'ordonner à leurs consignataires, ou cas où la police ne contient pas de disposition spéciale, de faire venir l'agent des Lloyd, au port de débarquement, pour qu'il fasse les examens nécessaires, qu'il évalue les pertes ou qu'il certifie l'évaluation des inspecteurs.

Walter R. Wonham & Sons

315 et 316 Édifice du Board of Trade, Montréal.

Agent des LLOYD.

6

Vous pouvez acheter des gouttières et des Tuyaux Conducteurs

chez nous meilleur marché que vous ne pourriez les faire, et vous aurez toujours certains d'avoir une qualité parfaite et des articles qui s'ajusteront parfaitement.

Nous employons que les meilleures marques de feuilles d'acier galvanisée, et en outre des nombreuses lignes de notre assortiment, nous ferons sur commande n'importe quel travail spécial.

Notre tuyau conducteur, à disposition, est meilleur que tout autre tuyau existant; il permet la contraction et la dilatation et est fait en longueur de 10 pieds, sans coutures transversales.

Pourqu'il n'écrouisse, vous pouvez avoir notre catalogue et notre liste de prix!

Métallurgie Roofing Co., Limited

Manufacturiers, Toronto

H. McLEAREN & Co., Agents

Vendeurs 206 rue Craig, Montréal

CHEMINS DE FER

Intercolonial Railway

Lundi, le 18 Septembre

et après, les trains partiront de la gare Bonaventure, Montréal, et y arriveront comme suit:

Express des Provinces Maritimes

Lire en descendant

Dép. 7.30 p.m. Montréal 1.30 p.m. Arr. 8.30 p.m. St-Jacques 2.30 p.m. Arr. 9.30 p.m. Drummondville 3.30 p.m. Arr. 10.30 p.m. Lévis (Québec) 4.30 p.m. Arr. 11.30 p.m. St-John 5.30 p.m. Arr. 12.30 p.m. Campbellton 6.30 p.m. Arr. 1.30 p.m. Moncton 7.30 p.m. Arr. 2.30 p.m. St-John 3.30 p.m. Arr. 4.30 p.m. Truro 5.30 p.m. Arr. 6.30 p.m. Halifax 7.30 p.m. Arr.

EXPRESS LOCAL

Dép. 7.30 a.m. Montréal 6.30 a.m. Arr. 8.30 a.m. St-Jacques 9.30 a.m. Arr. 10.30 a.m. Lévis (Québec) 11.30 a.m. Arr. 12.30 p.m. St-John 1.30 p.m. Arr. 2.30 p.m. Campbellton 3.30 p.m. Arr. 4.30 p.m. Moncton 5.30 p.m. Arr. 6.30 p.m. St-John 7.30 p.m. Arr. 8.30 p.m. Truro 9.30 p.m. Arr. 10.30 p.m. Halifax 11.30 p.m. Arr.

NAVIGES DANS LE PORT

Sophie Rickmers, Strunk, Furness, Withy & Co.

Greelan, Calvert, H. & A. Allan, Montfort, Jones, Elder, Dempster & Co.

Lake Superior, Taylor, D. W. Campbell, Vancouver, Jones, D. Torrance & Co.

Kastalia, Webb, R. Reford & Co., Ottoman, Howell, D. Torrance & Co.

Barque.

Rebecca, Crowell, Dow, Anderson, McKenzie & Co.

LES

Cours d'Art Gratuits

De la "CANADIAN ROYAL ART UNION, Ltd.", recommencent au Mechanics' Institute Building, mercredi, le 4 octobre 1899.

"The Canadian Royal Art Union, Limited", de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui le désirent.

Les leçons comprennent le dessin et la peinture, d'après nature morte, modèles, et pour illustrations de magazines, etc. Ces leçons sont absolument gratuites, et l'on peut en tout temps présenter sa demande d'admission.

238 et 240 rue St-Jacques, MONTREAL

CANADIAN ROYAL ART UNION Limited

PROCHAIN TIRAGE

Mardi, le 24 Octobre

AVIS

Le comité de l'agence Lloyd attire respectueusement l'attention des marchands sur le fait que dans tous les cas où il ont des réclamations pour pertes totales ou partielles en vertu de leurs polices d'assurance, ce serait faciliter un règlement par leurs assureurs que d'ordonner à leurs consignataires, ou cas où la police ne contient pas de disposition spéciale, de faire venir l'agent des Lloyd, au port de débarquement, pour qu'il fasse les examens nécessaires, qu'il évalue les pertes ou qu'il certifie l'évaluation des inspecteurs.

Walter R. Wonham & Sons

315 et 316 Édifice du Board of Trade, Montréal.

Agent des LLOYD.

6

NAVIGATION

OTTAWA RIVER

Navigation Co.

Ligne de steamers quotidiens de la malle (Dimanches exceptés) entre MONTREAL & OTTAWA

VOYAGES D'UN JOUR

Str "SOVEREIGN" pour Carillon, Oka, etc. \$1.00

L'excursion d'un jour la plus agréable au Canada. Prenez le train rapide à 8 h. a. m. pour Lachine, pour rejoindre le steamer SOVEREIGN.

STEAMERS QUOTIDIENS

Le "Sovereign" et l'"Empress" seront supprimés après le 30 septembre

Procureurs des Guides avec Instantané, ou bureaux des guides, 108 rue St-Jacques, No 113, No 115, No 117, No 119, No 121, No 123, No 125, No 127, No 129, No 131, No 133, No 135, No 137, No 139, No 141, No 143, No 145, No 147, No 149, No 151, No 153, No 155, No 157, No 159, No 161, No 163, No 165, No 167, No 169, No 171, No 173, No 175, No 177, No 179, No 181, No 183, No 185, No 187, No 189, No 191, No 193, No 195, No 197, No 199, No 201, No 203, No 205, No 207, No 209, No 211, No 213, No 215, No 217, No 219, No 221, No 223, No 225, No 227, No 229, No 231, No 233, No 235, No 237, No 239, No 241, No 243, No 245, No 247, No 249, No 251, No 253, No 255, No 257, No 259, No 261, No 263, No 265, No 267, No 269, No 271, No 273, No 275, No 277, No 279, No 281, No 283, No 285, No 287, No 289, No 291, No 293, No 295, No 297, No 299, No 301, No 303, No 305, No 307, No 309, No 311, No 313, No 315, No 317, No 319, No 321, No 323, No 325, No 327, No 329, No 331, No 333, No 335, No 337, No 339, No 341, No 343, No 345, No 347, No 349, No 351, No 353, No 355, No 357, No 359, No 361, No 363, No 365, No 367, No 369, No 371, No 373, No 375, No 377, No 379, No 381, No 383, No 385, No 387, No 389, No 391, No 393, No 395, No 397, No 399, No 401, No 403, No 405, No 407, No 409, No 411, No 413, No 415, No 417, No 419, No 421, No 423, No 425, No 427, No 429, No 431, No 433, No 435, No 437, No 439, No 441, No 443, No 445, No 447, No 449, No 451, No 453, No 455, No 457, No 459, No 461, No 463, No 465, No 467, No 469, No 471, No 473, No 475, No 477, No 479, No 481, No 483, No 485, No 487, No 489, No 491, No 493, No 495, No 497, No 499, No 501, No 503, No 505, No 507, No 509, No 511, No 513, No 515, No 517, No 519, No 521, No 523, No 525, No 527, No 529, No 531, No 533, No 535, No 537, No 539, No 541, No 543, No 545, No 547, No 549, No 551, No 553, No 555, No 557, No 559, No 561, No 563, No 565, No 567, No 569, No 5

